

Helin

Chargée de l'admission au séjour exceptionnel en France à la Préfecture de la Moselle

Parcours scolaires :

2013/2014 : obtention du baccalauréat professionnelle Secrétariat au Lycée Don Bosco à Wittenheim

2014/2015 : Première année en classe de BTS Assistant Manager au Lycée Albert Schweitzer à Mulhouse

2015/2016 : deuxième année en classe de BTS AM au Lycée Albert Schweitzer à Mulhouse, puis obtention du BTS

Ce que je comptais faire après l'obtention du diplôme :

Licence professionnelle RH ou logistique.

↳ j'ai été admise en Licence 3 RH au CNAM à Mulhouse, cependant je n'ai pas trouvé de patron pour mon alternance (je m'y suis prise un peu tard).

J'ai décidé de travailler durant un an et de reprendre mes études l'année suivante.

Parcours professionnel (3 mois après l'obtention du BTS):

- Une journée d'essai en qualité de **vendeuse**, chez Pandora à Colmar
- CDD de 6 mois en qualité de **vendeuse**, chez Calzedonia à Colmar
*J'ai **démisionné au bout du 6^{ème} jour**, suite à un appel de mon ancien tuteur de stage qui m'a proposé de remplacer la Gestionnaire du Lycée Lavoisier à Mulhouse qui était en arrêt maladie durant deux semaines.*
- CDD de deux semaines en qualité de **contractuel (remplacement de la gestionnaire)**, au Lycée Lavoisier à Mulhouse
Le Proviseur du Lycée a contacté le rectorat de Strasbourg pour leur faire part de leur satisfaction concernant le travail que j'avais fourni. Le rectorat m'a contacté quelques jours après pour me proposer différents postes.
- CDD de 6 mois (janvier à juillet 2017) à mi-temps (le matin) en qualité de **d'Assistante de Gestion Financière et Comptable**, au Lycée Roosevelt à Mulhouse
- CDD de 6 mois (janvier à juillet 2017) à mi-temps (l'après-midi) en qualité de **d'Assistante d'Education**, au Lycée Lavoisier à Mulhouse
- J'ai décidé de passer les concours de la fonction publique pour tenter ma chance, « juste pour voir comment c'est ». J'ai obtenu le concours de catégorie B. Depuis septembre 2017, je suis **chargée de l'admission exceptionnelle au séjour en France** à la Préfecture de la Moselle (CDI)